

**2014-04-049-DGS**

**nomenclature: 5.3**

\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALPI)

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 9 AVRIL 2014**

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DE LA COMMISSION  
« EDUCATION / ENFANCE / JEUNESSE »**

L'an deux mille quatorze, le neuf avril, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

### **PRESENTS**

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, M. LAPEBIE, M. GONZALES, Mme BAULON, M. COUTIER, Mme SAINT-AUBIN, Mme MONTAUCET, Mme BIRLES, M. DUBUS, Mme CAMBRONERO, Mme DESTOUESSE, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme CORRIHONS, M. LECERF, M. GARANS, Mme PICAT, Mme BISBAU, Mme MOUNIER, M. AJA, M. SAUBIETTE, M. LAURENT, M. ROBLES, Mme FAURE-DEFLANDRE, M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

Arrivée de Mme DUFAU au point n° 2014-04-040-DGS

### **EXCUSES**

M. SALLABERRY                      procuration à                      M. PERRET

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31  
32 au point n° 2014-04-40-DGS

Nombre de pouvoirs: 1

Nombre de votants : 32  
33 au point n° 2014-04-40-DGS



**2014-04-049-DGS - DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DE LA COMMISSION  
« EDUCATION / ENFANCE / JEUNESSE »**

Monsieur le Maire propose de créer une commission « Education / Enfance / Jeunesse » composée de 10 membres et en charge de la vie scolaire, l'aménagement du temps de l'enfant, et impulsera les projets en matière d'enfance et de jeunesse dans le cadre d'un projet éducatif territorial.

Suite à l'appel à candidatures du 29 mars 2014, les groupes représentés au sein du Conseil municipal ont procédé aux propositions suivantes:

« Tarnos Ensemble »	« Alternance 2014 »	« Tarnos pour tous »
Mme Isabelle DUFAU	M. Antoine ROBLES	Mme Marie-Ange DELAVENNE
M. Emmanuel SAUBIETTE		
Mme Gisèle BAULON		
Mme Catherine BISBAU		
Mme Maryse SAINT-AUBIN		
M. Thierry SALLABERRY		
Mme Nicole CORRIHONS		
M. Christophe GARANS		

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu son président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L2121-29 et L2121-21

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-22 relatif à la création des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil municipal,

Vu l'appel à candidatures fait par M. le Maire en date du 29 mars 2014,

Considérant la demande des différents groupes de fusionner les propositions de candidats pour constituer une liste unique représentative de la composition du Conseil municipal,

Considérant la répartition de chaque groupe au sein du Conseil municipal,

**DELIBERE**

**DECIDE** de procéder à la désignation des membres de la commission par vote à main levée

**DECIDE** de créer une commission « Education / Enfance / Jeunesse », composée de 10 membres et d'un Président, le Maire étant Président de droit

**DIT** que la commission « Education / Enfance / Jeunesse » est ainsi composée:



Président: M. le Maire

Membres: Mme Isabelle DUFAU

M. Emmanuel SAUBIETTE

Mme Gisèle BAULON

Mme Catherine BISBAU

Mme Maryse SAINT-AUBIN

M. Thierry SALLABERRY

Mme Nicole CORRIHONS

M. Christophe GARANS

M. Antoine ROBLES

Mme Marie-Ange DELAVENNE

**Vote: 33**

Pour: 33

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 10 avril 2014

Le Maire

